

# **PROCES-VERBAL**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2018 A 19H**

Président de séance : CONSTANT Bernard, Maire

Présents : RANCHIN Cédric, ANCEY Jean-Paul, CHAROUSSET Bernard, MARION Eric, CONSTANT Monique, LAROCHE Nadège, RANCHIN Marie-Jo et COULANGE Marie-Laure

Absent : CHASTAING Jacques (donne pouvoir à M. CONSTANT Bernard) et Mme MOLLLIER Catherine

Secrétaire de séance : M. RANCHIN Cédric

La séance a été ouverte à 19h05

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 avril 2018 à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

#### **1/ Taux 2018 des 3 taxes ménages**

Comme chaque année, le conseil municipal doit voter les taux des 3 taxes ménages : taxe d'habitation, taxe foncier bâti et non bâti.

Les taux actuels sont :

- Taxe d'habitation : 11.60
- Foncier bâti : 10.96
- Foncier non bâti : 74.35

Le montant encaissé sur l'année 2017 était de 132 101 €. A taux constants, l'Etat prévoit un produit fiscal global pour la commune de 134 051 € pour l'année 2018.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité une augmentation de 1% du taux de la taxe d'habitation et de celui du foncier bâti. Les taux 2018 seront donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 11.71
- Foncier bâti : 11.06
- Foncier non bâti : 74.35

### **VOTE :**

Pour 10

Contre

Abstention

## 2/ BP 2018 du CCAS

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2018 du CCAS qui se compose d'une section de fonctionnement dont le montant des dépenses et le montant des recettes s'élèvent à  
4 516.64 € dont 2 316.64 € d'excédent de fonctionnement reporté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2018 du CCAS autorise Monsieur le Maire à le signer et à procéder à son exécution tout au long de l'exercice comptable.

### VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

## 3/ BP 2018 de la Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2018 de la Commune qui se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

### Détails de la section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général : 229 787.12 €

Chapitre 012 Charges de personnel : 156 600 €

Chapitre 014 Atténuation de produits : 30 000 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : 47 750 €

Chapitre 66 Charges financières : 14 000 €

Compte 023 Virement à la section investissement (autofinancement) : 97 359 €

Chapitre 042 Amortissements : 30 300 €

TOTAL : 605 796.12 €

Recettes :

Chapitre 013 Atténuation de charges : 2 000 €

Chapitre 70 Produits des services : 105 703 €

Chapitre 73 Impôts et taxes : 135 154 €

Chapitre 74 Dotations et participations : 124 246 €

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 4 000 €

Chapitre 77 Produits exceptionnels : 2 700 €

Chapitre 042 Neutralisation des amortissements : 20 700 €

Compte 002 Excédent 2017 reporté : 211 293.12 €

TOTAL : 605 796.12 €

### Détails de la section d'investissement (restes à réaliser compris) :

Dépenses :

Chapitre 204 Subventions d'équipement versées : 79 100 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles (hors opérations) : 11 000 €

Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves : 6 500 €

Chapitre 16 Remboursements d'emprunts : 27 850 €

Chapitre 040 Neutralisation des amortissements : 20 700 €

Opérations (achats et travaux prévus) : 288 300 €

TOTAL : 433 450 €

Recettes :

Chapitre 13 Subventions d'investissement : 106 141 €

Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves : 159 899.01 €

Compte 021 Virement de la section de fonctionnement : 97 359 €

Chapitre 040 Amortissements : 30 300 €

Compte 001 Excédent 2017 reporté : 39 750.99 €

TOTAL : 433 450 €

Les principaux travaux prévus en investissement sont la voirie, l'adressage, la signalétique d'information locale (SIL), la construction de toilettes publiques PMR, des travaux de dissimulation de réseaux aériens, des achats de matériels et mobiliers, la réserve incendie sur les Gras et des travaux sur les différents bâtiments communaux et au cimetière.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2018 de la Commune autorise Monsieur le Maire à le signer et à procéder à son exécution tout au long de l'exercice comptable.

**VOTE :**

Pour 9

Contre 1

Abstention

**4/ Décision modificative n°1**

Lors du vote des restes à réaliser au mois de janvier le montant reporté en dépenses pour les travaux d'assainissement et de renforcement du réseau public d'eau potable a été évalué à 60 000 € or la commune ne doit plus que 9 750 € au SEBA pour les travaux de Chaussy.

Une décision modificative est votée afin de reporter 50 000 € de l'article 2041582 à l'article 21318 de l'opération 42 « Création de toilettes publiques PMR » afin de pouvoir réaliser ces travaux.

**VOTE :**

Pour 10

Contre

Abstention

**5/ Inscription des achats de moins de 500 € en section d'investissement**

La commune ne récupère une partie de la TVA uniquement sur les achats en section d'investissement. La réglementation ne permet d'inscrire que des achats de plus de 500 € en section d'investissement. Aussi, il est nécessaire de délibérer comme chaque année pour que même les achats de moins de 500 € puissent être inscrits en section d'investissement.

Le conseil municipal accepte d'inscrire en section d'investissement les acquisitions de moins de 500 €.

**VOTE :**

Pour 10

Contre

Abstention

La séance est levée à 19h55.

**TABLEAU DES SIGNATURES**  
**PV CM DU 19/04/2018**

<b>M. CONSTANT Bernard</b>	
<b>M. RANCHIN Cédric</b>	
<b>Mme CONSTANT Monique</b>	
<b>M. ANCEY Jean-Paul</b>	
<b>M. CHASTAING Jacques</b>	<b>Absent</b> (a donné pouvoir à M. CONSTANT Bernard)
<b>M. CHAROUSSET Bernard</b>	
<b>M. MARION Eric</b>	
<b>Mme RANCHIN Marie-Jo</b>	
<b>Mme LAROCHE Nadège</b>	
<b>Mme COULANGE Marie-Laure</b>	
<b>Mme MOLLIER Catherine</b>	<b>Absente</b>